

PROCES VERBAL du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école
Mmes Petiot, Poligné, Petton, Le Floch, Demé enseignantes,
M. Marchand, Adjoint de la mairie aux affaires scolaires,
Mme Bodin, membre de la commission scolaire
Mmes Pinson, Moguet, Cousin, Le Lostec, Estrade et MM. Ferrière et Guergour,
représentants de parents d'élèves

Sont excusés :

M. Reichert, IEN de la circonscription de Vitré,
M Barbette, maire de Mézières,
Mmes Huby et Lecomte, enseignantes,
Mme Wilser représentante de parents d'élèves.
Mme Loiseau, responsable du service périscolaire

Secrétaire de séance : Mme Poligné

Ouverture du conseil à 18h30

Ordre du jour :

- Compétences et rôle du conseil d'école
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves.
- Effectifs de rentrée et organisation pédagogique de l'école
- Bilan financier de la coopérative scolaire sur l'année précédente
- Vote du règlement intérieur
- Présentation des différents projets prévus dans l'école
- Rapport sur les exercices d'évacuation incendie et confinement PPMS intrusion extérieure.
- Questions des représentants de parents d'élèves

1) Compétences et rôle du Conseil d'Ecole

Les compétences du conseil d'école :

Le Conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année et est présidé par le directeur de l'école, il peut y en avoir des exceptionnels. Il peut également être réuni de manière extraordinaire à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Art 17 du décret 90-788 du 6 septembre 1990 sur l'organisation et le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires : siègent le directeur (président), l'Inspecteur de l'Education nationale, le maire ou son représentant et un adjoint, les enseignants, un maître du RASED, les parents d'élèves élus, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) s'il y en a un.

D'autres personnes peuvent assister au conseil avec voix consultative en fonction de l'ordre du jour (exemple : ATSEM, personnel du périscolaire, personnel du RASED...).

Art 18 : On vote le règlement de l'école, on parle de l'organisation de la semaine scolaire, de la sécurité et de tout ce qui concerne le fonctionnement et la vie de l'école (scolaire et périscolaire), on y adopte le projet d'école. Le directeur y transmet les informations nécessaires.

Art 19 et 20 : Un Procès Verbal est rédigé et transmis au maire, à l'IEN, aux parents élus. Après approbation, il est communiqué à tous les parents par l'intermédiaire d'Educartable.

A propos du mode de transmission du procès verbal aux familles : diffusion sur le site internet de la mairie et transmission par mail aux familles via Educartable.

2) Les élections

Elles ont eu lieu le 8 octobre 2021.

Quelques chiffres : 230 inscrits / 114 votants / 97 suffrages exprimés / 17 votes nuls

Un taux de participation de 49,6% (inférieur à l'an passé, qui était de 52%)

Ont été élus titulaires (7 sièges à pouvoir pour 1 liste présentée de 8 candidats) : Mmes Pinson Aurélie, Estrade Sabrina, Moguet Anne, Cousin Carole, Le Lostec Gwendydd et MM. Ferrière et Guergour.

Mme Wilser est suppléante.

Le rôle des représentants de parents d'élèves :

Les parents d'élèves titulaires élus au conseil d'école sont membres à part entière du conseil d'école : ils y ont une voix délibérative.

Ils peuvent être remplacés par un suppléant s'ils sont absents.

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels scolaires et périscolaires.

Ils peuvent intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés lors d'entretiens confidentiels.

Les représentants de parents d'élèves peuvent rappeler aux parents qu'ils peuvent communiquer directement avec l'enseignante de leur enfant lorsqu'il y a besoin. Nous travaillons en équipe, en coéducation.

Ils représentent les parents et les familles lors des conseils d'école. Pour ce faire, ils interrogent les familles au préalable ; ils interviennent lors du conseil d'école chaque fois qu'ils pensent pouvoir apporter des éléments d'informations utiles à l'ensemble des membres du conseil.

Les parents qui le souhaitent peuvent prendre contact avec les représentants des parents d'élèves par l'intermédiaire de la boîte aux lettres, située à côté du portail ; ou par un courrier électronique à l'adresse suivante : **parentselevesvalleeverte@yahoo.fr**

3) Effectif et organisation pédagogique de l'école

Les effectifs sont stables par rapport à la rentrée précédente : 165 élèves (+ 8 arrivées en janvier).

Penser à faire un trombinoscope des enseignants chaque année et à afficher à l'entrée de l'école.

Répartition des classes et enseignants

TPS/PS : 19 (4 + 15) (dont 1 arrivée en Novembre 8 en janvier) : Mme Demé (et Mme Wendling, ATSEM, en arrêt de travail et remplacée par Pauline)

PS/MS : 23 (8 + 15) : Mme Petton (et Mme Douasbin, ATSEM)

GS/CP : 24 (18 + 6) : Mme Petiot (et Mme Guedeu, ATSEM)

CP/CE1 : 23 (14 + 9) : Mme Le Floch

CE1/CE2 : 24 (10 + 14) : Mmes Huby et Lecomte (le jeudi)

CE2/CM1 : 23 (11 + 12) : M. Lebreton et Mme Lecomte (le vendredi)

CM1/CM2 : 25 (10 + 15) : Mme Poligné

Concernant la loi et la scolarisation obligatoire dès 3 ans, le directeur rappelle que tous les enfants qui ont ou qui auront 3 ans en 2021 doivent être scolarisés dès septembre.

Il y a aussi obligation d'être présent toute la journée, sauf demande faite par les familles en début d'année (avec avis du directeur et décision de l'Inspectrice de l'Education nationale). C'est le cas en particulier de parents qui souhaitent que leurs enfants restent parfois l'après midi à la maison pour pouvoir se reposer. Trois demandes ont été faites pour notre école qui ont été validées par l'Inspecteur.

Pour information, les Tout Petits ne sont pas concernés par ces règles. Ils seront 8 à venir à la rentrée de janvier. Leur temps scolaire peut être adapté si la famille le désire.

Décloisonnements :

Mme Demé, étant sans élève présent dans la classe à partir de 14h (mais toujours responsable de ses élèves sur le temps de sieste), elle travaille sur ce temps de sieste avec plusieurs groupes :

-Les CM1 ou les CM1/CM2 pour travailler la géographie 2 fois par semaine (lundi et jeudi).
Quand Mme Demé travaille avec les CM1/CM2, Mme Poligné enseigne l'histoire aux CM1 (et inversement).

-Les CE1 de la classe CP/CE1 travaille la compréhension le lundi avec Mme Demé.

Il n'y a pas d'autres échanges de service.

Enseignement de l'EPS

Les élèves de CP, CE1, CE2 (et certains élèves de CM1) se rendront à la piscine les jeudis (pour les élèves de la classe de M. Lebreton et quelques CM1 de la classe de Mme Poligné) et les vendredis (pour les classes de Mmes Huby, Le Floch et Petiot) du 13 décembre 2021 au 25 mars 2022.

Les horaires ont changé par rapport aux années précédentes, ce sera l'après midi :

- départ de l'école à 13h50 et retour à l'école vers 16h05 pour la classe de CE2/CM1 et des CM1 de la classe de Mme Poligné

- départ de l'école à 14h et retour à l'école vers 16h20 pour les 2 classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 (et les 6 CP de la classe de GS/CP).

Il y aura toujours besoin de parents agréés pour accompagner les enfants à la piscine. Se rapprocher du directeur pour avoir des informations sur l'agrément.

Cette activité est totalement financée par la municipalité (activité + transport).

Les temps d'EPS sont maintenus la plupart du temps mais parfois ils sont supprimés pour finir autre chose, au même titre qu'une séance de sciences, d'anglais, de français qui est parfois supprimée pour finir un projet. Les horaires d'EPS peuvent être regroupés pour des activités plus importantes (piscine, vélo, matinée du sport).

La salle des sports de Saint Jean sera fréquentée dans l'année, mais pour l'instant, nous n'avons pas organisé de déplacement.

Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les APC s'ajoutent aux 24h d'enseignement hebdomadaires. Elles ne sont pas obligatoires mais proposées aux familles et soumises à leur accord. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves, sont organisées par les enseignants et permettent :

- un travail autour de la lecture (demande du ministère de l'Education nationale)
- des ateliers mathématiques (en élémentaire uniquement)
- un travail autour du langage en maternelle

Cette année, ces APC se déroulent le midi.

Les parents sont avertis généralement la semaine précédente ou à l'année avec un mot dans educartable.

Les APC ont lieu en groupes de 2 à 3 élèves, sur un temps d'environ 30 minutes.

4) Bilan financier de la coopérative scolaire

Bilan financier négatif de -3 213,41€. Cela s'explique pour une raison principale : nous avons remboursé toutes les familles suite aux annulations des classes découverte. Cela fait donc balance avec les 3000€ de plus lors du bilan annuel précédent. Il y avait 3 900€ sur le compte en fin d'exercice 2020-2021.

Les recettes viennent en grande partie de la participation volontaire des parents (1700€ environ, 1500 euros cette année 2021-2022).

Plusieurs actions ont aussi été menées par l'équipe enseignante et ont rapporté :

- Lire c'est partir : 328€ (renouvelée cette année)
- vente de fleurs : 349€
- vente de brioches : 441€
- photos : 795€

La coopérative scolaire a permis de financer plusieurs projets l'an passé :

- les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont pu participer au projet « Ciné jeunes » (420€),
- la classe de CE2 est allée au centre culturel de St Aubin (127€),
- les CP ont participé à des ateliers bien être (120€),
- les élèves des classes de CM1/CM2 et de CM2 sont allés à l'étang du Boulet à Feins faire de la voile (210€),
- les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont fait de l'escalade à la base de loisirs (264€)
- les classes de TPS/PS, MS et GS sont allées à l'aquarium de St Malo (568€).

Les montants affichés sont les montants versés par la COOP ; la mairie et l'Amicale laïque ont aussi participé à ces projets financièrement.

Cet argent a aussi financé la participation des classes de GS, CP et CE1 aux Incorruptibles (222€), l'inscription de 8 classes à Educartable (154,80€)...

(Sur le global : recettes : 15 000 euros, dépenses : 18 000 euros)

Nous avons aussi dépensé pour l'adhésion à l'OCCE : 423€

=> les comptes ont été vérifiés et approuvés par une représentante de parents d'élèves et une enseignante (fin septembre) ainsi que par l'OCCE.

Si vous souhaitez voir les pièces comptables, tout est visible et vérifiable.

5) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est basé sur le règlement type départemental, qui a été mis à jour le 3 juillet 2020. Y sont abordés les points suivants : les horaires, l'admission à l'école maternelle et élémentaire, le port de signes religieux, le respect dû aux uns et aux autres, les règles d'hygiène, la concertation entre les familles et les enseignants, les autorisations d'absences.

Le règlement intérieur sera distribué aux parents suite à ce conseil d'école par Educartable contre signature.

Le directeur réaffirme l'importance de **respecter les horaires de l'école**. Certains parents semblent attendre un peu plus tard pour avoir de la place et se déplacer en sécurité avec les enfants.

Les entrées à des endroits différents durant le COVID avaient l'avantage d'étaler les horaires d'arriver et les lieux mais compliquaient beaucoup la vie des parents de plusieurs enfants.

Il réaffirme aussi l'importance de laisser son enfant malade à la maison, en particulier en ce moment.

Validation du nouveau règlement intérieur pour l'année 2021-2022 :

Vote pour : 13 Vote contre : 0 Ne se prononce pas : 0

6) Les projets liés à l'école

6.1 : le projet d'école de 2021 à 2025

Le projet d'école a été actualisé en fin d'année dernière.

Il est basé sur 3 axes :

Objectif pédagogique 1 : Engager les élèves à donner du sens à leurs apprentissages.

Objectif pédagogique 2 : Motiver les élèves à aller au bout de leur travail.

Objectif pédagogique 3 : Faire progresser les élèves dans leurs compétences émotionnelles et comportementales, et les rendre disponibles aux apprentissages.

6.2 : projets qui vont avoir lieu cette année :

- Toutes les classes ont participé à la matinée du sport en ce début de mois de septembre. Même si la pluie a gêné certaines activités, c'était un moment agréable à partager entre enfants et adultes. Merci encore aux parents qui nous ont assistés ce jour.
- Les classes ont aussi participé au projet « la grande lessive ». Les œuvres qui étaient affichées le jeudi 14 octobre avaient pour thème « tous des oiseaux ? ». Nous espérons que les parents ont pu voir les œuvres des enfants.
- Chut Je lis : Lecture quotidienne libre pendant 10 minutes dans toutes les classes d'élémentaire (à partir de janvier pour la classe de CP/CE1).

- Les classes de *GS/CP* et *CP/CE1* ont profité de la semaine du goût pour faire des dégustations d'aliments (pour découvrir les saveurs « salée, sucrée, amère, acide »).
- Les classes de *CP/CE1* et *CE1/CE2* participent aux Incorruptibles : 5 livres sont étudiés et un vote « officiel » est fait, une comparaison est ensuite faite avec les autres classes françaises qui participent.
- Les classes de *TPS/PS*, *PS/MS*, *GS/CP*, *CE2/CM1* et de *CM1/CM2* sont inscrites à la malle coup de cœur. Il s'agit de travailler autour d'une sélection de livres et les élèves doivent élire celui qu'ils préfèrent.
- La classe de *CP/CE1* et les *CE1* de la classe de *CE1/CE2* sont allées au centre culturel de Liffré voir un spectacle. Les enfants ont eu peur. D'autres classes iront bientôt voir d'autres spectacles, différents.
- Les classes de *CP/CE1*, de *CE1/CE2*, de *CE2/CM1* et de *CM1/CM2* participeront à un atelier d'écriture de chansons autour des albums de Catharina Valckx sur des thèmes autour de l'amitié, de la cohésion.
- Les élèves des classes de *CP/CE1* et de *CE1/CE2* (ainsi que les *CP* de la classe de *GS/CP*) iront en classe découverte artistique, si les conditions sanitaires le permettent (nous remplissons les formalités, mais il n'y a aucune certitude que l'Inspection académique accepte que nous fassions ce séjour). Cela devrait avoir lieu du 27 au 29 avril 2022 à Plogastel St Germain (29). Les *GS* ne partiront pas car il n'y a pas assez de place dans le centre.
- Les élèves des classes de *CE2/CM1* et de *CM1/CM2* iront en classe scientifique à Paimpol, si les conditions sanitaires le permettent (comme pour l'autre classe découverte), du 29 mars au 1^{er} avril 2022.
- Les classes de *CE2/CM1* et de *CM1/CM2* font des sorties nature en alternance chaque jeudi matin. C'est l'occasion pour les enfants de travailler d'une autre manière, de se rapprocher de la nature et de vivre des moments collectifs au grand air. Elles auront lieu les mardis sur cette période et nous souhaitons la mettre en œuvre tout au long de l'année. C'est un moment apprécié par tous, qui demande de nouvelles habitudes de travail pour les enseignants. C'est un choix d'enseignant, chacun doit avoir envie de le faire pour se lancer et ce n'est pas simple.
- les *CM* ont travaillé la pratique du vélo pour une future sortie en fin d'année. La classe de *CM1/CM2* bénéficie de l'intervention d'Erwan Morel, éducateur

sportif de Liffré-Cormier Communauté dans le Savoir Rouler à Vélo. Les élèves bénéficieront de 4 interventions ; dont la dernière sera une sortie dans Mézières. Ce projet est entièrement financé par la mairie (500 euros).

- Pas de permis piéton cette année, nous le faisons tous les 2 ans pour les CE2 et CM1 (fait l'an passé).
- Deux projets ont été annulés : une intervention musique et le projet abeilles.
- Les GS/CP auront peut-être une intervention HAPPY, projet danse sur les émotions en 5^{ème} période.
- Habituellement, les classes élémentaires (à partir du CP) votent pour des délégués afin qu'ils représentent les élèves lors d'un conseil de délégués en présence de Elise Moisan Bérault, responsable des temps périscolaires, et du directeur de l'école. A cette occasion, nous abordons les évolutions possibles de l'école, ils sont les portes paroles des idées de leurs camarades.
=> le brassage entre élèves étant interdit, il est probable que cet échange n'ait pas lieu cette année.

7) Bilan des exercices incendie et PPMS

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 11 octobre à 9h pour 7 classes de l'école.

Le temps total d'évacuation + rangement dans la cour a été de 2 minutes.

Tout le monde est sorti à temps. C'était une première pour les TPS/PS mais ils sont sortis calmement, sans affolement. Un autre exercice aura lieu plus tard dans l'année.

Il a été demandé aussi que 2 PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) soient travaillés dans l'année, aboutissant à 2 exercices : une alerte « intrusion attentat » et une alerte « risques majeurs » qui concerne un danger autre (simulation d'une tempête par exemple où les élèves resteront dans les classes).

Un exercice « intrusion attentat » a eu lieu le vendredi 15 octobre à 9h. Les élèves ont évacué leurs classes :

- les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 sont sorties jusqu'à l'arrière de la mairie.
- les classes de TPS/PS, PS/MS, GS/CP et de CP/CE1 sont allées se confiner jusqu'à la salle de motricité (pas besoin d'évacuer pour un exercice, le déplacement est déjà un bon exercice)
- la classe de CM1/CM2 est restée confinée dans sa classe (pour l'évacuation, les élèves devraient monter sur un muret et sauter ensuite, nous souhaitons pour le moment que tout le monde reste en bonne santé)

L'exercice a duré 7 minutes environ.

8) Questions des parents.

Temps scolaire :

2.1- Peut-on avoir un premier bilan concernant les classes double-niveaux ? Est-ce qu'il y a une bonne adaptation des enfants?

C'est difficile à gérer en effet. Cela demande une attention importante de la part des enseignant(e)s.

Cela demande aussi beaucoup d'attention pour les élèves. Malheureusement, il est plus difficile de passer du temps avec les élèves en difficulté. Nous passons du temps avec eux, mais moins qu'avec un simple niveau.

Cela nécessite davantage d'autonomie de leur part, et plus un travail en collaboration entre élèves. Un gros travail sur le bruit est fait.

Mme Demé précise qu'elle apprécie de travailler dans ce double niveau et qu'elle se sert de l'ancienneté des plus anciens élèves pour faire progresser les plus jeunes.

Un remerciement particulier est fait à la mairie d'avoir préservée le poste d'ATSEM à temps plein sur la classe de GS-CP.

2.2- À plusieurs reprises, des enfants ont signalé la suppression de temps de sport (autre que la semaine où il y avait eu la matinée sport), pour des raisons de retard dans le programme de la journée ou encore de trop de bruits. Est-ce récurrent ? Quelle est votre "politique" à ce sujet ? Les temps de sport paraissant indispensables...

C'est peut-être arrivé, mais rarement. Lorsque ça a été le cas, c'est que nous n'avions pas terminé notre travail, et que nous souhaitons aller au bout des choses. Cela a pu arriver dans d'autres disciplines scolaires. Il se peut aussi que la météo ne nous permette pas de pratiquer librement dehors.

2.4- Quelles sont les raisons qui ont poussé au choix du vendredi 12 novembre pour les photos de classe ? Est-ce qu'il y a un fort absentéisme lors d'un pont ? Si le but était d'éviter que certains enfants fassent le pont, est-ce qu'il n'aurait pas été plus judicieux de prévenir plus tôt les parents de la date de la photo de classe ? En faisant les photos de classe un jour comme ça, il y a un risque qu'il manque beaucoup d'enfants sur les photos et cela pénaliserait autant les enfants présents que les enfants absents. Ça serait vraiment dommage qu'il n'y ait pas tous les enfants sur les photos de classe.

=> Lorsque nous avons évoqué sa disponibilité avec le photographe, il nous a donné cette date et une en décembre. Il me semble que si nous voulons avoir les photos rapidement et pouvoir les vendre pour les vacances de fin d'année, c'est mieux qu'elles soient faites au plus tôt. Le but n'est pas de faire venir les enfants le jour d'un pont (qui n'en est pas un pour les scolaires et les enseignants !). C'est bien un jour travaillé comme un autre dans l'année.

Les parents ont en leur possession le calendrier scolaire depuis la rentrée de septembre.

2.5- Est-ce que les classes découvertes vont pouvoir avoir lieu ?

Oui c'est prévu, mais on ne sait pas comment vont évoluer les choses

Résultats des évaluations nationales en CP et CE1 :

CP : Français

- Réussites : Connaître le nom des lettres, manipuler les sons
- Difficultés : Comprendre les phrases lues par l'enseignant, comprendre les mots lus, manipulation de syllabes

CP : Mathématiques

- Réussites : Lire les nombres, quantifier des collections
- Difficultés : Résoudre des problèmes, l'assemblage de formes géométriques, associer des nombres à une position

CE1 : Français

- Réussites : Ecrire des syllabes, comprendre des phrases lues seules
- Difficultés : Lecture à voix haute, écrire des mots

CE1 : Mathématiques

- Réussites : Ecrire des nombres entiers et les représenter, l'assemblage de formes géométriques, le calcul mental, additions
- Difficultés : Soustraire, résolution de problèmes, associer des nombres sur une droite

Temps périscolaire :

En ce début d'année, il y a eu des difficultés d'organisation dues à des départs. Il y a actuellement dans le secteur des difficultés de recrutement : cela a comme impact que les enfants ont rencontré beaucoup de personnes différentes.

- la cantine :

1.1- Les élèves ont-ils l'air de mieux apprécier la nouvelle cantine ? il y a un réel changement qualitatif, les produits sont appréciés par les enfants.

1.2- Les quantités sont-elles adaptées ? oui

1.3- Est-ce qu'il y a beaucoup de déchets ? moins qu'avant mais cela n'est pas quantifié actuellement.

1.4- Au niveau de la mairie, est-ce qu'il y a eu des soucis pour les plannings ? non

1.5- Etant donné que le nombre de services n'a pas changé et que les menus ont évolué (entrée/plat/dessert versus plat/dessert), est-ce que les enfants ont le temps de manger tout ce qui leur est servi ? Lorsqu'il n'y a que deux services c'est très confortable (50 minutes pour manger). Nous sommes repassés à 3 services suite au retour au niveau 2 du protocole sanitaire, cela est plus rapide (40 min). M. Marchand précise qu'il n'y a pas de pression mise sur les enfants pour qu'ils mangent rapidement.

Concernant la violence à l'école, l'équipe enseignante confirme qu'il y en a. Cependant, elle ne semble pas démesurée, et a pu être contrôlée et discutée avec les enfants concernés. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- la fin de période où la fatigue est plus forte.
- le fait que les enfants soient « enfermés » dans des zones dans la cour de récréation. Ils n'ont pas l'espace dont ils ont besoin et doivent parfois « supporter » des élèves. Cela peut aboutir à des moments où les élèves n'arrivent plus à gérer leurs tensions.
- Pour les élèves des classes maternelles, il arrive aussi que les enfants ne trouvent pas les mots pour s'exprimer et utilisent des gestes pour le faire. Ils sont aussi à l'école pour apprendre à vivre ensemble, pour apprendre à communiquer.

Si des familles trouvent qu'il y en a, il faut qu'elles viennent directement en parler aux enseignantes.

Date des prochains Conseils d'école : jeudi 10 mars 2022 à 18h30

Lundi 13 juin 2022 à 18h30

Fin du conseil d'école 20h50

Le secrétaire de séance, Mme Poligné

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke extending to the right.

Le directeur, M. Lebreton

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'L' and 'B' followed by a long diagonal stroke extending to the right.